

Zeitschrift:	Bulletin d'information : études et documents / Amis de la collection neuchâteloise des manuscrits de Jean-Jacques Rousseau
Herausgeber:	Amis de la collection neuchâteloise des manuscrits de Jean-Jacques Rousseau
Band:	- (1965)
Heft:	3
Artikel:	L'entreprise des portraits
Autor:	Matthey, F.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-1080215

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Amis de la collection neuchâteloise des manuscrits de Jean-Jacques Rousseau

Bulletin d'information

Etudes et documents

No 3 - Printemps 1965 - Neuchâtel, Bibliothèque de la Ville

L'ENTREPRISE DES PORTRAITS¹

L'attachement extraordinaire du public pour les idées et la personne de Rousseau s'est manifesté, à la fin du XVIII^e siècle et pendant tout le XIX^e, par une production stupéfiante de portraits, de scènes et de paysages illustrant les lieux où l'écrivain avait séjourné. Des bustes, des médailles et une foule d'objets-souvenirs ont aussi fixé ses traits et certaines attitudes caractéristiques. Il est rare qu'un homme privé soit l'objet d'une telle vénération. Ce témoignage spontané d'amitié s'ajoute à l'œuvre littéraire comme un commentaire éloquent de son influence profonde.

La collection du professeur A. Rollier que la Bibliothèque de Neuchâtel et les « Amis » ont réussi à acquérir en 1962, nous offre une sorte de coupe faite dans le temps à travers l'iconographie de J.-J. Rousseau. Elle compte 40 portraits, 16 estampes (scènes et lieux d'habitation) et 29 objets divers (bustes, statuettes et un ensemble remarquable de 23 médailles).

Un bon nombre des tout premiers portraits gravés du philosophe se trouvent dans la collection. Ils datent de 1763, 1764, 1765, si bien que la genèse de cette gigantesque iconographie nous ramène à Môtiers et à l'installation de Jean-Jacques dans notre pays.

Jusqu'en 1762, moment de la condamnation de *l'Emile* et du *Contrat social*, Rousseau avait toujours refusé de se laisser graver. Il y avait bien son portrait au pastel exécuté par La Tour et remarqué au salon de 1753. Mais depuis lors les événements avaient amené l'écrivain à se détourner des gens de lettres. Il y avait eu la rupture avec la société parisienne, la retraite de Montmorency. Livrer ses traits au commerce de l'imprimerie, soigner sa réclame, Jean-Jacques n'en avait cure ; d'où son refus.

Pourtant la curiosité du public incite les éditeurs à lui demander des renseignements — une « vie » —, ils insistent aussi pour que l'écrivain autorise l'insertion de son image dans les éditions de ses œuvres. Mais Rousseau ne voit là qu'ostentation et vanité mondaine. N'est-ce pas l'ouvrage qui doit révéler la vraie nature de son auteur ?

En 1762, l'arrivée au Val-de-Travers change tout. A peine installé, Rousseau lève son veto; c'est même lui qui reprend les propositions des éditeurs et leur demande maintenant de faire graver son image. Proscrit, il cherche une riposte. Il entreprend son œuvre de justification — la première ébauche des *Confessions*. Mais ce portrait intérieur exige du temps ; dans l'intervalle, son absence de Paris, sa fuite de France l'exposent aux attaques ou le condamnent à l'oubli. Il veut réagir vite, laisser un signe qui rappelle son souvenir.

¹⁾ Résumé de la conférence de M. François Matthey faite à l'assemblée générale des « Amis » le 31 octobre 1964.

Le portrait de LaTour lui paraît convenir au but ; n'offre-t-il pas, par l'impression ouverte, avenante, enjouée qu'il nous donne, un démenti immédiat aux calomnies de ses ennemis ? De plus pour rester fidèle à son désir de ne pas être confondu avec les gens de lettres et les mondains, pour que la gravure soit emblème et attestation de sa foi, il ne veut pas que son nom figure sous la vignette : sa devise seule remplacera les titres habituels — *Vitam impendere vero !* Que chacun le reconnaisse à sa maxime, qu'elle contribue à fixer le souvenir véridique de l'homme qu'il est !

L'entreprise n'ira pas sans heurts ; les portraits sont loin d'être satisfaisants, à son goût. Pourtant La Tour lui-même dirige le travail des graveurs. Il faut recommencer, modifier les planches. Rousseau voudrait retrouver, mais en vain, la perfection de l'œuvre originale, cette expression équilibrée, souriante et paisible : l'homme qu'il était en 1753, et qui dans l'exaltation de son souvenir est devenu le modèle parfait qu'il se doit de perpétuer.

Lorsqu'enfin les portraits de Litteret et Cathelin paraîtront chez les éditeurs parisiens Guy-Duchesne, d'autres entreprises parallèles sont prêtes pour l'impression. D'autres graveurs ont profité de la permission limitée de Jean-Jacques pour lancer aussi sur le marché des représentations, parfois fantaisistes, du philosophe. La *Correspondance* nous révèle les encouragements de Rousseau devant tant de difficultés. Dès le départ, son plan de riposte semble voué à l'échec ; on interprète mal ses intentions ; les portraits tirés à son insu portent parfois son nom. Il tentera de faire front, de s'écartier une fois encore de la ligne ordinaire, en se faisant représenter en habit d'Arménien ; il cherchera même parmi les peintres de passage dans le pays de Neuchâtel un artiste capable de retrouver son image véridique.

Sa dernière tentative, le portrait peint par Ramsay, en 1766, trahit un espoir ultime de voir un maître renouveler le miracle de La Tour. Mais les événements tragiques d'Angleterre vont bientôt donner raison à ses doutes. Ramsay a saisi en lui le fugitif traqué, et non pas le « citoyen de Genève » du salon de 1753, idéalisé par le souvenir. Dès lors Rousseau abandonnera tout essai de diriger les artistes et graveurs, d'approuver, de conseiller, choisir et encourager. L'entreprise échappe complètement à son contrôle.

La mort du philosophe donnera un nouvel élan à la production iconographique liée à Rousseau. L'image de l'écrivain vieilli, herborisant dans le parc d'Ermenonville évoque le promeneur solitaire. Les bustes sculptés par Houdon d'après le masque mortuaire deviendront, à leur tour, les sources d'inspiration de nouveaux portraits. Parallèlement les graveurs-paysagistes évoquent les étapes où l'exilé crut trouver un asile, et le culte rousseauiste s'exalte dans des décors romantiques qui deviennent autant de lieux de pèlerinage : Les Charmettes et le souvenir de Madame de Warens, Môtiers et le Val-de-Travers tout en roches et torrents, l'île de Saint-Pierre idyllique en son miroir bleuté. Le tombeau sur l'île des Peupliers s'érige en autel sacré. Les scènes inspirées par les passages les plus populaires des œuvres de l'écrivain se multiplient aussi. La Révolution ajoutera l'éloge écrit à l'image, et les planches symboliques ou allégoriques connaîtront un succès grandissant. C'est toute une tradition qui se développe, et qui se prolongera vivante au long du XIX^e siècle, en dépit de la concurrence que l'épopée napoléonienne va faire naître dans le domaine de l'iconographie.

Née du désir de se défendre et de se justifier pour le présent et les générations à venir, l'entreprise des portraits dont Rousseau fut l'initiateur, et qu'il faut placer à côté de la première élaboration des *Confessions* en notre pays, connut donc une fortune que son auteur n'avait pas entrevue. Cet hommage spontané de générations entières fait aussi partie de sa grandeur. C'est pourquoi la collection Rollier a bien sa place aux côtés de l'ensemble unique de documents manuscrits que possède la Bibliothèque de la ville de Neuchâtel.

F. MATTHEY.

INFORMATIONS

Don : Un entrefilet paru au mois d'octobre de l'année dernière et un article publié le 15 janvier dans la « Feuille d'Avis de Neuchâtel » nous informaient qu'une lettre autographe signée, de Rousseau au libraire Guérin, qu'on peut dater approximativement de la fin novembre 1760, avait été offerte à M. Fritz Schürch, président du Conseil d'administration et au personnel des Fabriques de Tabac Réunies, à Serrières. Aujourd'hui, nous avons la grande satisfaction d'annoncer à nos lecteurs que ce document est venu enrichir la collection neuchâteloise des manuscrits de J.-J. Rousseau. Il a été remis entre les mains de M. Eric Berthoud, directeur de la Bibliothèque de notre ville.

Acquisitions récentes : La chance semble nous favoriser, non sans exiger de la part de la Bibliothèque de Neuchâtel un sérieux sacrifice financier. Celle-ci a obtenu à la vente aux enchères, à Paris, de la magnifique collection d'autographes du président Schumann, deux lettres du Citoyen de Genève. L'une est adressée au colonel Abraham de Pury, le 2 avril 1765, l'autre à Daniel Roguin, écrite de Cheswick, le 15 février 1766. La première avait été offerte dans le « Catalogue d'autographes » de J.-A. Stagardt, à Marburg, 1954, no 161, art. 30, qui en donnait le texte intégral, très court, mais sans la date et sans l'adresse. Il a été reproduit par l'auteur de ces lignes dans son article « Jean-Jacques Rousseau devant la Vénérable Classe. Quelques documents nouveaux », *Musée neuchâtelois*, 1962, p. 84. La seconde figure dans la « Correspondance générale de Rousseau », tome XV, p. 60-61, no 2934.

Bibliographie : Impatiemment attendu, le tome III des « Oeuvres complètes de J.-J. Rousseau, Du Contrat social. Ecrits politiques », édition publiée sous la direction de Bernard Gagnebin et Marcel Reymond, Bibliothèque de la Pléïade (Paris, Gallimard, 1964), a paru à la fin de l'année dernière. Les textes précédés de CCLV pages d'introduction, occupent avec les Notes et variantes, les Notices bibliographiques et les index des noms et des ouvrages cités, 1964 pages. La place nous manque pour en énumérer tous les titres. A côté du « Contrat social », dans ses deux versions, le morceau le plus important, nous nous bornerons à mentionner l'« Extrait du projet de paix perpétuelle », Les « Lettres écrites de la Montagne », Les « Considérations sur le Gouvernement de Pologne », dont la Bibliothèque possède les manuscrits originaux autographes. C'est dire que ce nouveau volume intéresse directement les Neuchâtelois. Le dernier texte est celui des « Dépêches de Venise » publiées pour la première fois intégralement. Comme les deux tomes précédents, le tome III des « Oeuvres complètes » de Rousseau est un instrument de travail de premier ordre.